



Actualités

Un renouveau de couleurs
pour les Espaces verts...

Zoom

État des finances 2022
Et le budget 2023 ?

Dossier

Bilan mi-mandat 2020-2023

• 3 L'Édito •

4 • 5 La pleine page •

6 • 21 Actualités •

- P.6 | Événements de l'été...
- P.7 | BD : Les aventures de Paul et Mateo
- P.8 | Un bel été en ville... quelques règles de bon voisinage



• 10 La rencontre

Élodie Jean de QLM Dancer

- P.12 | Un renouveau dans les Espaces verts de la ville
- P.16 | Les actus de l'enfance
- P.8 | Raconte-moi l'histoire...

20 • 21 Le zoom •

- P.20 | Les finances de la ville 2022-2023
- P.22 | Fortes chaleurs et plan canicule, comment se protéger ?
Petits frères des pauvres, devenez bénévoles
Mutuelle communale

23 • 29 Dossier •

P.23 | Bilan mi-mandat 2020-2023



• 34 Le coin de la médiathèque •

Ce qui vous attend en juin...

- P.36 | Focus travaux
- P.38 | L'CEil de la Ville



• 39 L'Œil de la Ville •

Les ateliers seniors

44 • 45 Démocratie locale •

- P.44 | L'actualité de la MGP et du territoire
- P.44 | Expression des élus
- P.45 | Le Conseil municipal

46 • 47 Infos pratiques •

La rédaction à votre écoute

Habitants, associations, commerçants, faites nous part de votre histoire ou d'un événement à communiquer dans le journal de la ville, envoyez un courriel à communication@ville-ablonsurseine.fr

Retrouvez l'actu en ligne
www.ablon-sur-seine.fr



La ville est labélisée Villes et Villages Fleuris "1 fleur"



Chères Ablonaises, chers Ablonais,

Déjà le mi-mandat !

Vous avez choisi en mars 2020 de me renouveler votre confiance pour conduire un nouveau programme, ambitieux à l'échelle de notre ville, mais réaliste. Il prendra fin en mars 2026.

Comme à chaque fois et en toute transparence, je souhaite vous rendre compte de mon action au cours de ces trois années écoulées. Vous trouverez un sommaire de nos avancements dans les pages suivantes et dans une parution à venir l'ensemble des réalisations à mi-mandat. À partir du mois de juin, j'irai avec les élus à votre rencontre pour échanger.

J'avais pris de nombreux engagements et à ce jour la feuille de route est déjà bien remplie. Plus des 2/3 de ceux-ci ont été réalisés dans un contexte budgétaire et national très défavorable, que vous connaissez bien pour subir vous-même, au quotidien, cette inflation ravageuse pour nos finances !

Pour compenser et maintenir nos objectifs, nous avons rationalisé au maximum les dépenses et investissements de chaque service tout en préservant la qualité des prestations envers la population.

Pour chaque nouveau projet nous demandons des contributions publiques via des subventions auprès de nos différents partenaires que je tiens ici à remercier car ils répondent « présent » pour Ablon (Métropole du Grand Paris, Région, Département, État...).

Notre ville dispose d'un des plus faibles potentiels financiers du territoire auquel nous sommes rattachés (le Grand-Orly Seine Bièvre 780 000 habitants). Cela s'explique par l'absence de grandes entreprises sur notre commune dont la surface est réduite et ne permet pas de grosses implantations. En conséquence de quoi, nos ressources émanent principalement des impôts locaux aujourd'hui réduits à la seule taxe foncière dont **la part communale n'augmentera pas**. Les dotations de l'État, quant à elles, stagnent et ne suivent pas l'évolution de l'inflation galopante (+ de 7 %).

Nous menons malgré tout dans ce contexte contraint une politique d'investissement ambitieuse et dynamique, sans précédent et qui nous permet de conduire avec détermination nos projets afin de vous apporter une qualité de vie toujours plus agréable.

Ce développement n'est possible que par un engagement sans faille des élus municipaux, une équipe soudée et engagée, assistée très efficacement par une administration professionnelle, dévouée, impliquée et soucieuse d'offrir un service public de qualité. Je tiens à les en remercier vivement.

J'éprouve une grande fierté à travailler à leur côté, pour vous permettre de vivre sereinement à Ablon-sur-Seine et d'être fiers de notre ville.

Éric GRILLON, votre Maire



Éric GRILLON,
Maire d'Ablon-sur-Seine

Vice-Président, délégué aux modes actifs de déplacement de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Conseiller de la Métropole du Grand Paris

“„

J'avais pris de nombreux engagements et à ce jour la feuille de route est déjà bien remplie. Plus des 2/3 de ceux-ci ont été réalisés dans un contexte budgétaire et national très défavorable, que vous connaissez bien pour subir vous-même, au quotidien, cette inflation ravageuse pour nos finances !

L'Ablonais

Magazine d'informations municipales
Juin, juillet, août 2023 • n°50

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Éric Grillon
Conception, réalisation, rédaction - Service communication :
P. Douwes / A. De Oliveira / O. Calmard.
Photographie : Service communication et tous les services de la Ville,
Iconographie : Service communication, Freepik.
Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66



Liberté, Égalité, Fraternité.



La ville aux couleurs de l'été !

À Ablon-sur-Seine ou ailleurs... Vive la saison estivale ! Qu'elle rime avec vacances, moments de détente ou conviviaux. La municipalité vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

La rédaction vous publie

Vous avez l'œil d'un photographe et vous souhaitez être publié dans le journal de la ville ? Envoyez-nous vos plus belles photos à communication@ville-ablonsurseine.fr

Événements de l'été

Retrouvez un condensé des prochains événements de la ville de cet été et de la rentrée. Notez vite les dates dans vos agendas et restez à l'affût des prochaines manifestations sur les différents supports de communication de la ville !



DU 10 AU 18 JUIN

Venez à la **FRIPERIE DE PRINTEMPS !** Les bénévoles de l'association *Et Toi Tu Fais Quoi ?* vous attendent dans le Forum de l'Espace culturel Alain-Poher et pour vous permettre de refaire votre garde-robe estivale à petits prix.

T-shirts, pantalons, shorts, gilets, chapeaux ou encore lunettes de soleil, vous trouverez à coup sûr votre pépite. Ouvert aux horaires d'ouverture du bâtiment et pour le samedi 10 juin, l'accès sera de 9h à 13h avec une nocturne de 18h à 22h30.

Retrouvez toutes les informations nécessaires auprès des agents de votre espace culturel.

LE 18 JUIN

Venez commémorer le 83^{ème} anniversaire de **L'APPEL DU 18 JUIN** 1940 du Général de Gaulle. Rendez-vous devant le monument aux Morts au cimetière à 11h30 et à 12h pour le vin d'honneur à l'Espace culturel Alain-Poher.

LE 24 JUIN

Fêtons ensemble le solstice d'été lors des **FEUX DE LA SAINT-JEAN**. Notez la date dans votre agenda et retrouvons-nous dès 18h30 sur la place de l'Europe avec concert et restauration.

Ambiance festive et conviviale garantie !

LE 15 JUILLET ET LE 26 AOÛT

Notez **LES SÉANCES DE CINÉMA EN PLEIN AIR** de cet été ! Renvoyez-vous les samedis 15 juillet et 26 août dans le parc Sully. Restez connecté pour connaître les films à l'affiche.

LE 9 SEPTEMBRE

LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET LA FÊTE DE LA RENTRÉE se tiendront le même jour. Alors ne manquez rien de la fête !

Venez à la rencontre de vos associations et découvrez des sports ou des activités de loisirs en vous essayant directement à travers de petits ateliers.

Pour vous régaler et pour vous amuser, des stands de restaurations et des jeux gonflables seront disposés à l'extérieur du gymnase.

Venez en famille ou entre amis vous amuser au Complexe sportif Pierre-Pouget !

#4 • DE LA BIENVEILLANCE POUR NOS AÎNÉS



Lors des périodes de fortes chaleurs, veillez particulièrement sur vos proches les plus fragiles. Buvez de l'eau et ne sortez qu'aux heures les plus fraîches.

Le "Bonus vélo" prolongé par l'État

Les aides à l'achat de vélo sont prolongées sur l'ensemble de l'année 2023. Si vous achetez un vélo classique ou un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de l'État. Pour être éligibles à cette aide, il faut :

- être majeure, domicilié en France et avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089 € ;
- être une personne en situation de handicap titulaires d'un justificatif de leur situation.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site primealaconversion.gouv.fr dans les six mois suivant la date de facturation du vélo.

+ d'infos sur www.economie.gouv.fr



Fr-Alert, le dispositif d'alerte à la population du gouvernement

Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable, de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Cet outil est complémentaire aux systèmes d'alerte existants et constitue une réponse adaptée à un large périmètre de risques et de menaces.



+ d'infos sur le site officiel : www.fr-alert.gouv.fr

Pour un bel été en ville...

À l'approche des beaux jours viennent le temps des fenêtres ouvertes et des moments passés au jardin à s'occuper des fleurs ou à paresser au soleil. Il est bon de rappeler quelques règles de bon voisinage qui permettent à tous de vivre en bonne entente.

Entretien des espaces extérieurs

Entretien son jardin est parfois un plaisir, parfois une corvée, mais c'est toujours une obligation !

Laisser son jardin en friche ou l'utiliser pour stocker des matériaux ou des déchets engage la responsabilité du propriétaire ou du locataire et l'expose à des sanctions. En effet un entretien régulier évite les proliférations de nuisibles, les risques d'incendie et plus généralement permet d'améliorer le cadre de vie pour tous.

L'entretien régulier de son extérieur est aussi une obligation pour les terrasses et balcons des appartements dans les immeubles collectifs. Il est là aussi interdit d'utiliser ces espaces pour remiser des objets comme des vélos, y faire sécher du linge ou d'y réunir des convives bruyants. Le règlement de la copropriété peut aussi encadrer l'utilisation des balcons.

Pour les arbres, un élagage est conseillé tous les deux ans pour sécuriser les alentours. Pour rappel, il est interdit par principe de les abattre sauf dangers et nuisances graves à justifier au cas par cas.

Interdiction de brûler les végétaux

Attention ! Le brûlage des déchets verts est interdit à moins de 30 mètres de toute habitation et ne doit pas incommoder le voisinage.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts (herbe, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes ou de débroussaillage, épiluchures...), comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

Brûler ses déchets verts à l'air libre est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Pour évacuer vos différents déchets et notamment ceux issus du jardin, respecter les dates et consignes de collecte ou rendez-vous à la déchèterie. À moins que vous vous lanciez dans le compost !

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Le bruit est la nuisance la plus répandue... et dont on se plaint le plus. Pourtant, il suffit d'un peu de bon sens pour ne pas gêner ses voisins en faisant trop de bruit :

- modérez le volume sonore de votre télévision, de vos équipements médias ;
- votre chien à tendance à aboyer ? Apprenez-lui à ne pas le faire inconsidérément ;
- évitez de crier, de claquer les portes ou les talons ;
- lors de votre emménagement, privilégiez le calme ;
- des travaux dans votre logement ? Respectez le sommeil et la tranquillité de vos voisins en limitant les bruits de perceuse, de marteau...

Cependant, avant de faire intervenir la police, il est toujours préférable d'essayer de s'expliquer aimablement avec les auteurs de troubles sonores. C'est souvent en dialoguant que l'on réussit à résoudre les problèmes !

Vous êtes dans l'obligation de faire du bruit (travaux par exemple) ? Vous prévoyez une activité un peu plus bruyante que d'habitude (déménagement, soirée dansante...) ? Alors prévenez vos voisins !

...quelques règles de bon voisinage

Le jardinage, le bricolage, les travaux... sans gêner ses voisins

Une fois les procédures administratives respectées, il est important de limiter au mieux les nuisances que peuvent engendrer des travaux pour garder de bonnes relations avec ses voisins.

Faites preuve de courtoisie en essayant de vous adapter à vos voisins en les informant, si possible de vos projets.

Sur la commune, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants susceptibles de gêner le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- en semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Le barbecue en toute sécurité

La période estivale rime aussi avec les grillades en plein air. Le barbecue n'est pas considéré comme un trouble anormal de voisinage. Cependant, une utilisation fréquente et gênante (nuisances olfactives, noircissement des murs, cendres volantes), caractérise un trouble du voisinage, tout comme les nuisances visuelles.



Comme toujours, il convient d'adopter le bon comportement pour limiter les risques associés aux barbecues :

- implanter le barbecue sur une surface plane et stable. On rappellera que la réalisation d'un barbecue "en dur" peut être soumise à demande d'autorisation d'urbanisme préalable.
- éloigner le barbecue de toute source inflammable comme des arbres ou du feuillage et faire attention à la puissance et au sens du vent.
- prévoir un dispositif de lutte contre l'incendie, idéalement un extincteur mais à défaut un seau d'eau, du sable ou un tuyau d'arrosage et veiller à bien éteindre les braises.
- surveiller les enfants et les animaux à proximité du grill allumé.

Afin de ne pas générer de préjudice anormal, il est aussi important de prêter attention à la direction des fumées et des odeurs.

Les barbecues sont strictement interdits sur l'espace public et dans les parcs de la ville.

Bon appétit !



Élodie Jean...

“
Je laisse les personnes prendre leurs marques tout en les guidant avec bienveillance.
E.J ”



... une jeune femme bien dans ses baskets

Jeune femme ablonaise, toujours souriante, sportive, dynamique et indépendante, Élodie propose des cours de fitness et de bien-être pour tous les âges, niveaux et toutes les envies.

Certains d'entre vous ont pu la découvrir en cheffe de file lors du flashmob d'octobre rose, édition 2022. Or, Élodie fait partie du paysage sportif ablonais depuis longtemps déjà. Retour sur son parcours et les activités proposées par son association.

Élodie, un autoportrait succinct ?

J'ai plusieurs casquettes en fait. Je suis maman, auto-entrepreneur, coach sportif, professeure de danse, chorégraphe et autodidacte.

J'ai créé une première association en 2013, Que Linda Muchacha (Quelle belle fille, littéralement) qui avait pour objectif de permettre aux femmes de se sentir belles et bien dans leurs corps à travers un sport joyeux et entraînant : la danse et plus spécialement la Zumba.

De fil en aiguille et grâce aux retours positifs des adhérentes, l'association, devenue QLM Dancer s'est largement développée.

Je suis une grande passionnée, toujours à 200 pour cent mais je suis également bien accompagnée par une équipe soudée et dynamique composée de ma binôme Morgane, élève de la première heure, Miguel, Anaïs, Woldine et Loan. C'est un peu une seconde famille, en plus de ma véritable famille qui m'apporte un soutien sans faille au quotidien.

Quelles sont les activités proposées ?

Je propose toujours des cours de Zumba mais également de strong (exercices de cardio permettant de muscler l'ensemble du corps), de kuduro fit (mix entre la danse et le fitness sur des musiques de type afro caribéen), de pilates (renforcement musculaire) et de yoga.

Ces cours sont destinés aux enfants, dès l'âge de 4 ans, aux adultes en passant par les adolescents, sans oublier les hommes.

Que l'on soit sportif ou non, chacun peut trouver une activité qui lui convient, correspondant à ses envies. Des cours d'essai sont d'ailleurs possibles. Je laisse les personnes prendre leurs marques tout en les guidant avec bienveillance. Libres à elles de

poursuivre l'aventure ou non avec nous, et c'est souvent ce qui arrive, pour notre plus grand plaisir.

Et votre implication dans la ville ?

Mon implication dans la ville se situe à différents niveaux et j'ai le souhait de la développer encore. En partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), je dispense des cours de gymnastique douce les mercredis et jeudis matin.

Dans le cadre de la semaine olympique à la maternelle Curie, j'interviens dans les écoles, et je m'associe bien volontiers aux spectacles de fin d'année avec l'Espace des Enfants.

L'aventure du flashmob d'octobre 2022 a été une grande expérience : chorégraphe, organiser les répétitions, entraîner les volontaires avec l'aide de l'équipe de l'Espace culturel Alain-Poher et de mes adhérents comme Émilie, Ghislaine, Johanna et Dorotheé. Cela a renforcé notre envie commune de contribuer à la vie culturelle de la ville d'Ablon-sur-Seine, ma ville, pour le plaisir de tous, surtout pour une aussi jolie cause !

Toutes ces activités vous laissent-elles encore un peu de temps ?

Oui, tout à fait. Je suis passionnée de sport, certes, mais également du bien-être du corps qui vient de l'utilisation de produits naturels et sains.

Je commercialise, depuis 2020, des produits bio pour la beauté et le bien-être, à base d'argile, tels que gel douche, savon, maquillage et organise des ateliers pour les réaliser soi-même.

Un esprit sain dans un corps sain et en bonne santé, venez tenter l'expérience avec Élodie. Solaire et d'un enthousiasme à toute épreuve, elle saura comprendre vos attentes et saura vous guider au mieux.

Renseignements

Tél. : 06 43 32 42 62
Mail : quelindamuchacha@gmail.com
nj.cuba@hotmail.fr

Sa boutique

Tél. : 06 43 32 42 62
Mail : pepitbio@gmail.com
Site : www.pepitbio.fr

Participez à ses cours

Lundi 20h : danse ados. avancé / 21h : danse adulte débutant
Mardi 20h : zumba / 21h : strong (cours de musculation avec musique)
Mercredi 17h30 / jeudi 18h : danse ados.
Vendredi 16h45 : danse enfant / 19h : danse ados. avancé / 20h : kuduro fit
Samedi 10h : bébé dancer (4-6 ans) / 11h : pilates 12h : yoga

Un renouveau de couleurs à Ablon-sur-Seine

Une volonté d'inclure toujours plus de nature en ville

Les arbres en fleurs, les bourgeons qui éclosent... les couleurs de l'été sont bien là ! La commune dispose de nombreux coins de verdure entretenus et embellis d'une main de maître par les agents des espaces verts. Petit tour d'horizon de quelques endroits fleuris et des projets à venir.

Un cadre de vie toujours plus agréable

Le fleurissement est le fruit d'une réflexion, d'un travail d'anticipation et de soins prodigués tout au long de l'année par les équipes des Espaces Verts. Pour gérer chaque espace paysager, plusieurs paramètres sont pris en compte : l'environnement, l'exposition au soleil, le respect des tons, des formes et des tailles végétaux.

Afin d'assurer le fleurissement de la ville, sans compromettre la biodiversité, le choix des espèces est primordial. Les agents de la ville utilisent une palette végétale élargie qui se compose de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces. Aujourd'hui, la ville recourt de plus en plus aux plantes vivaces, plus respectueuses des sols et moins gourmandes en eau.



12 000

bulbes plantés en automne 2022

Des pros du recyclage

Des efforts sont faits aussi par les agents des Espaces Verts pour :

- limiter la consommation d'eau : paillage des massifs, arrosage automatisé, utilisation de l'eau de pluie, plantation d'arbustes et de vivaces (plantes moins gourmandes en eau que les fleurs annuelles) ;
- préserver la diversité de la flore et de la faune en limitant le nombre de fauchages ;
- supprimer l'emploi de désherbants chimiques pour privilégier le débroussaillage.



Ville labellisée "1 fleur"

La commune fait partie du cercle très fermé des villes et villages fleuris, avec l'obtention de sa "Première Fleur" au concours régional des "villes et villages fleuris".

Cette distinction récompense les réalisations pour le fleurissement des massifs, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

À la conquête de la 2^{ème} fleur

Cela serait une belle reconnaissance pour saluer le travail remarquable effectué par l'ensemble des agents des Espaces Verts. L'occasion de souligner le savoir-faire, l'enthousiasme et l'implication des agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour rendre notre commune plus belle, valorisent notre environnement en le préservant et améliorent notre cadre de vie.

“

Notre travail permet de rendre la ville plus belle et plus agréable. La diversité des espèces que nous plantons est une invitation à la découverte du monde végétal et de ses fleurs.
Olivier Borsa, responsable des espaces verts

”



600
m² de massifs réalisés

2 périodes de plantation

Sécurisation du Parc Sully

La commune a lancé une étude phytosanitaire sur l'état de santé des arbres du parc Sully. Les conclusions de l'étude révèlent que les arbres situés sur la partie haute du parc sont tous malades. Porteurs de champignons ligniphages, ces végétaux présentent de nombreuses branches et charpentières mortes, représentant un danger pour les promeneurs.

Ce risque conduit à des mesures immédiates pour sécuriser les lieux. La ville a ainsi décidé d'interdire l'accès au public, de cette partie du parc. Il s'agira, à l'automne, d'une intervention exceptionnelle, mais nécessaire pour éviter la contagion à d'autres végétaux et la mise en danger des promeneurs.

Par la suite, de nouveaux arbres seront replantés afin de garder l'atmosphère verdoyante du parc, tout en permettant l'épanouissement naturel de ces nouvelles espèces.



Un parc écologique au quartier de la gare

En entrée de ville, depuis l'avenue du Général de Gaulle, la commune a pour projet de créer un parc tourné vers l'écologie, et aussi un espace de détente paysager de proximité pour le quartier.

Ce parc écologique et durable de 1500 m² constituera un véritable espace de nature et de détente au sein d'un environnement urbain. Cette approche écologique se traduit par une sélection adaptée et locale des espèces de plantation, où une attention particulière sera apportée au choix des végétaux permettant de remplir la fonction hydraulique du parc. Des noues d'infiltration paysagères seront également créées en pied de talus pour permettre la gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle.

L'aménagement de ce parc, pensé comme un véritable îlot de fraîcheur pour ses promeneurs, jouera un rôle dans la préservation de la biodiversité.

Les travaux débuteront en septembre.

Ville amie des animaux : une 1^{ère} patte pour la commune

La présidente de la Région Ile-de-France Mme. Valérie Pécresse a remis à notre Maire M. Éric Grillon au siège de la Région courant février le trophée représentant le label ville amie des animaux. Ce label distingue les villes qui s'impliquent en faveur de la cause animal et il se symbolise par l'attribution de pattes.

Notre ville vient ainsi d'obtenir sa première patte !

Cela récompense les différentes actions mises en place par la ville sous l'impulsion de Mme. Nelly Monzon, Conseillère municipale déléguée à la cause animale au bénéfice de cette noble cause. Un panneau soulignant cette distinction a été installé en entrée de ville rue Pierre Brossolette coté gymnase.



Les insectes nuisibles sont de retour, faites attention !

Avec le retour des beaux jours les frelons asiatiques ou encore les chenilles processionnaires font leur réapparition. Dangereux tant pour l'homme que pour les animaux vous devez vous en tenir à l'écart. Des professionnels pourront intervenir à votre place et vous vous éviterez ainsi bien des déboires (piques, allergies, irritations cutanées) autant de désagréments qui peuvent valoir à certains une hospitalisation.

Bon à savoir : la ville subventionne l'association ADDAV qui s'occupe des différentes ruches de la ville. Cette association peut si vous le souhaitez, intervenir chez vous pour détruire les nids de ces insectes moyennant une participation financière.

+ d'infos sur www.addav.fr
ADDAV (Association de Développement et de Défense de l'Abeille en Ville)
Tél. : 07 67 98 55 10
Mail : contact@addav.fr

Les jeux du Val-de-Marne du 3 au 18 juin

Chaque année, la ville s'associe au Département pour faire découvrir aux élèves ablonais les associations du territoire communal.

11 associations sportives participent à cette nouvelle édition soit 144 créneaux sportifs proposés (4 créneaux par classe) à destination des tous les élèves de la maternelle au CM2 des écoles publiques et privées.

Les élèves pourront s'initier au twirling bâton, basket, badminton, tennis, aviron, football, boxe, handball, taekwondo, capoeira et/ou rugby.

Vos enfants vous en parleront certainement !



+ d'infos sur valdemarne.fr

Voisins vigilants

Dispositif de lien entre voisins, il permet aux habitants d'un même quartier de pouvoir faire surveiller leur habitation par des voisins et vice-versa. Cela n'interfère pas dans l'action de la Police municipale, qui pourra toujours faire des rondes de sécurisation.

Comment faire ? Il vous suffit de vous inscrire gratuitement sur la plateforme de voisinsvigilants.org et d'entrer vos coordonnées. Vous pourrez également découvrir les spécificités de ce programme d'entraide et le cas échéant, prévenir les autorités compétentes pour une intervention.

Pour fonctionner efficacement, le dispositif a besoin de vous.. et de vos voisins !



+ d'infos sur la plateforme voisinsvigilants.org ou auprès de la Police municipale au 01 45 97 04 24

Vous avez dit Erasmus + ? Le projet Européen de l'école du Sacré Cœur d'Ablon-sur-Seine

Programme de l'Union Européenne visant à soutenir les échanges entre étudiants et personnels éducatifs. Présentation de ce dispositif lancé cette année par le Sacré Cœur.



Permettant aux bénéficiaires de développer compétences et savoirs pédagogiques, c'est tout naturellement qu'Odette THÉRY, professeure des écoles en CP à l'école du Sacré Cœur a élaboré un projet Erasmus + : "Vers une classe plus flexible avec des approches d'apprentissages innovantes".

Quel est l'objectif ?

En favorisant les échanges et les collaborations entre les établissements européens, ce programme permet aux élèves d'apprendre autrement à travers des pédagogies innovantes.

En partenariat avec Alexandra MARÉCHAL, enseignante en classe de CE1 à Nandrin en Belgique, la communication et les moments de partage entre les deux pays stimulent l'apprentissage. L'équipe porteuse du projet échange à travers des séjours pour construire différentes approches pédagogiques.

Le programme Erasmus + encourage aussi l'investissement dans du matériel. Le financement par la Commission Européenne a ainsi permis d'investir dans du matériel pédagogique (informatique, mobilier, jeux éducatifs...). L'objectif étant de donner aux élèves

la liberté de choisir où et comment s'installer pour travailler au mieux.

Label d'ouverture internationale

Véritable lien humain entre les homologues européens, l'Erasmus + permet de développer une ouverture d'esprit à tous les âges. Grâce aux actions menées en primaire et au collège pour favoriser les différentes cultures dont sont issues les familles, l'établissement a reçu le "Label ouverture internationale" niveau 2 pour 2023-2027.

Vendredi 10 mars 2023, en compagnie des directeurs, le Maire d'Ablon-sur-Seine, Éric GRILLON accompagné de Madame Catherine BEUDIN, adjointe à l'enfance et à la petite enfance ont rendu honneur à l'établissement en inaugurant les plaques Erasmus + et Label d'Ouverture Internationale.

Signe de reconnaissance de l'engagement de l'école dans la promotion de l'ouverture internationale et de la diversité culturelle, souhaitons leur tous les succès possibles pour les élèves.

+ d'infos auprès du Collège du Sacré Cœur 01 45 97 08 50

Visite de la salle Charlie-Chaplin par les enfants des écoles ablonaises

Des écoliers ablonais ont pu accéder à leur salle de cinéma en mode V.I.P (Very Important Person*). C'est en petit comité que le réalisateur a dévoilé tous les secrets qui entourent ce lieu.

L'Espace Culturel Alain-Poher a eu le plaisir d'accueillir des élèves des écoles de Saint-Exupéry et de Pasteur pour une visite des coulisses de la salle de spectacle.

Une visite à travers les différents espaces techniques, sur la scène et dans les gradins de la salle Charlie-Chaplin.

Au-delà de l'apprentissage et de l'éveil aux techniques du spectacle, les enfants ont pu tester le micro et différents effets sonores sur leurs propres voix. Une immersion où ils ont pu également découvrir le métier de technicien "son et lumière" pour la préparation et la réalisation d'un spectacle.

Pour terminer cette expérience inédite, l'écran de cinéma s'est doucement baissé et les élèves ont pu tous repartir des étoiles dans les yeux... Et pour certains des vocations naissantes.

*Personne très importante.



Mini-séjour 2023 : plus que quelques jours pour les inscriptions !

Vous souhaitez que votre enfant profite du grand air cet été ?

La ville d'Ablon-sur-Seine propose deux mini-séjours à destination des enfants de 6 à 9 ans, déjà inscrits dans les accueils de loisirs élémentaires pour l'année scolaire 2022-2023.

Ils se dérouleront cet été **du 31 juillet au 3 août 2023** à raison de 4 jours et 3 nuits chacun, sur le camping de l'île de loisirs des Boucles de Seine.

C'est l'occasion de profiter d'un séjour en pleine nature, autour de multitude d'activités sportives et de découverte du patrimoine local :

- parcours accrobranche,
- minigolf,
- randonnée,
- activités manuelles et sportives,
- baignade.

Ces séjours sont avant tout un moment privilégié pour renforcer la vie en collectivité tout en étant entouré de ses copains.

Ils permettent également à un grand nombre d'enfants de vivre un départ en vacances hors du domicile familial.

Formulaire disponible en ligne ou au Guichet Unique de la Mairie
16 rue du Maréchal Foch
Tél. : 01.49.61.33.65.



Séjour nature et sport

CRITÈRES D'ADMISSION :

- 4 jours | 3 nuits - Du CP au CM1
- Transport en car - Repas sous forme de self
- Renseignements sur les tarifs auprès de la Mairie au 01 49 61 33 33
- Critères d'attribution :
 1. Habiter la commune,
 2. Priorité aux ressources les plus faibles,
 3. Priorité aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs qui ne partent pas en vacances,
 4. Mixité filles / garçons,
 5. Mixité d'âge.

Des châteaux disparus et des belles demeures d'Ablon-sur-Seine

Par sa situation privilégiée en bord de Seine et sur un coteau ensoleillé, Ablon-sur-Seine a toujours été un lieu où il fait bon vivre. Historique des plus belles bâtisses de la ville n'existant plus aujourd'hui mais ayant laissé quelques vestiges et une grande richesse d'espaces verts.

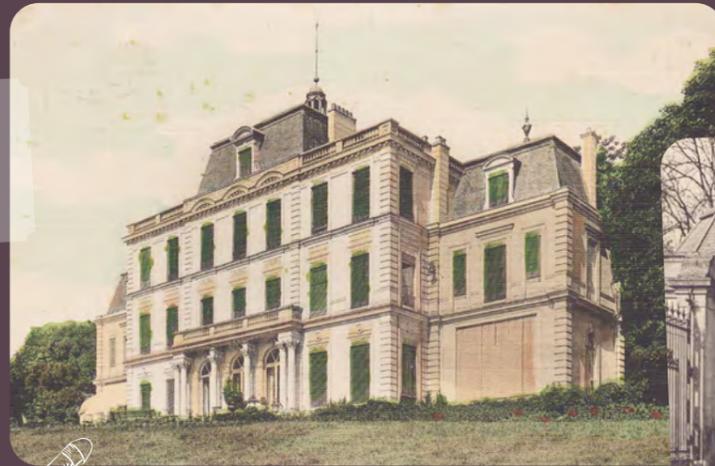
abc

XV^{ème} siècle

Le coteau était autrefois couvert de vignes, le vin d'Ablon-sur-Seine était réputé au Moyen-Âge mais peu à peu les vignes ont disparu en raison du peu de rendement, de la concurrence des vins de Bourgogne et de la réappropriation des espaces.

*Hablon se découvre
Et mire dans l'eau qui le bat,
Les quatre tours d'un petit Louvre
Qui voit deux lieues de pays plat...*

Poème du XVII^{ème} siècle : Le voyage de Viry



Le château Raffard a été édifié en 1856 par Monsieur Magne. L'école du Sacré-Cœur a été construite à son emplacement.



Ablon — Rue de l'Ouest

Mercerie Marquette et Gibaud

1348

Le premier château édifié en 1348 aurait été une résidence de Sully, ministre d'Henri IV... Peut-être est-ce de là que vient le nom de la résidence aujourd'hui ?

Le lieu est toujours visible, du côté du barrage.

Il y a d'ailleurs de très belles balades au bord de l'eau à faire !

605. ABLON (S.-et-O.) — Le Manoir de Sully, l'Eglise et les Quais



1860

Le château de la Courre aux lièvres a été construit vers 1860. L'Orangerie est encore visible aujourd'hui.

Joli vestige du temps, il y avait autour de la propriété un parc, que la copropriété actuelle entretient au mieux.



Ablon — La Courre des Lièvres

Château de la Résidence du château en haut de la ville.



ABLON — La Baronnie (côté est) — Pavillon du duc

1905

À cet endroit se trouvait une boulangerie industrielle qui a fait place aujourd'hui à la Résidence de la Baronnie et au centre nautique situé dans le parc Sully.



Ablon — Quai de La Baronnie - Arrivée d'un Bateau Parisien

Arrivée d'un bateau parisien par le coche d'eau le "Corbeillard".



À toi de jouer !

Envie-nous ces photos actualisées par mail à communication@ville-ablonsurseine.fr

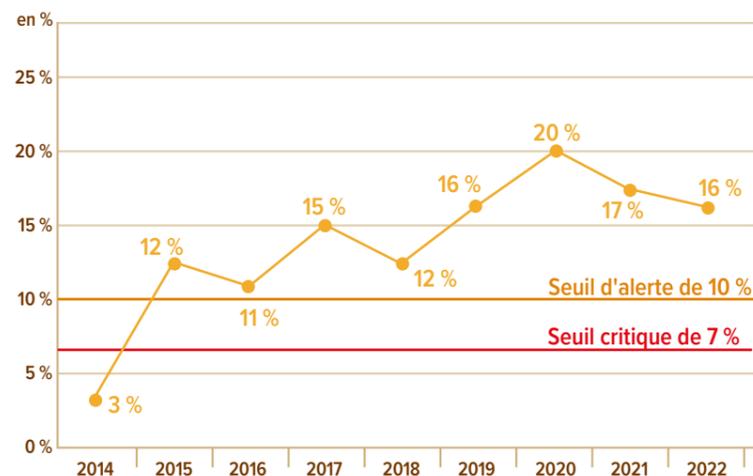
Le zoom •

État des finances de la ville

Les résultats du compte administratif 2022 font état d'une bonne gestion financière, avec la poursuite d'une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiées depuis plusieurs années. Parallèlement, tout en réduisant l'endettement communal, le niveau d'investissement reste soutenu en 2022 pour continuer de moderniser la ville de demain.

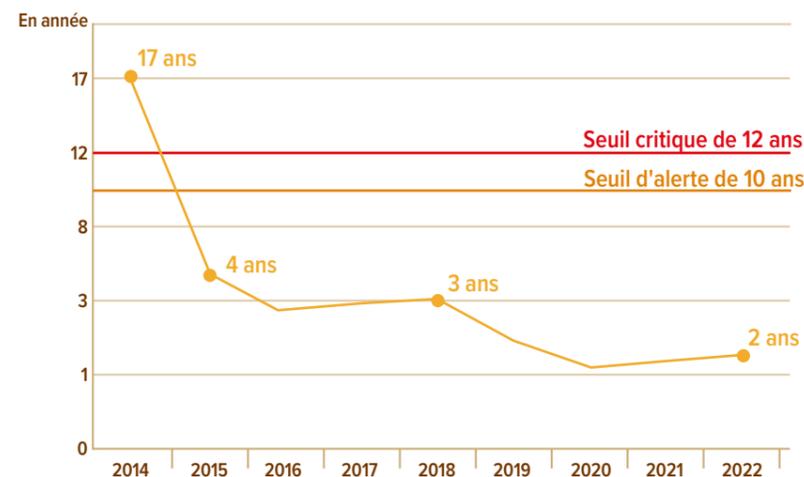
TAUX D'ÉPARGNE ET SEUILS D'ALERTE

La gestion saine des finances de la ville se traduit par un taux d'épargne aux dessus des seuils d'alerte financiers. Cette épargne permet à la ville d'amortir l'impact de l'inflation, tout en dégagant des moyens supplémentaires nécessaires pour investir toujours plus et toujours mieux.



ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette de la commune, en supposant que la ville y consacre la totalité de son épargne brute. Elle représente 2 années un ratio en dessous des seuils d'alerte.



2022

les chiffres clés

» **1.2 M€**
de subventions
d'investissement
perçues

« **0 €**
d'emprunt
contracté

» **1.2 M€**
de désendettement
depuis 2014

« **3.3 M€**
de dépenses
d'investissement

» **16 %**
de taux d'épargne
brute
(au-dessus du seuil
critique de 7 %)

« **0 %**
d'augmentation
des taux
communaux
d'impôts locaux

Et le budget 2023 ?

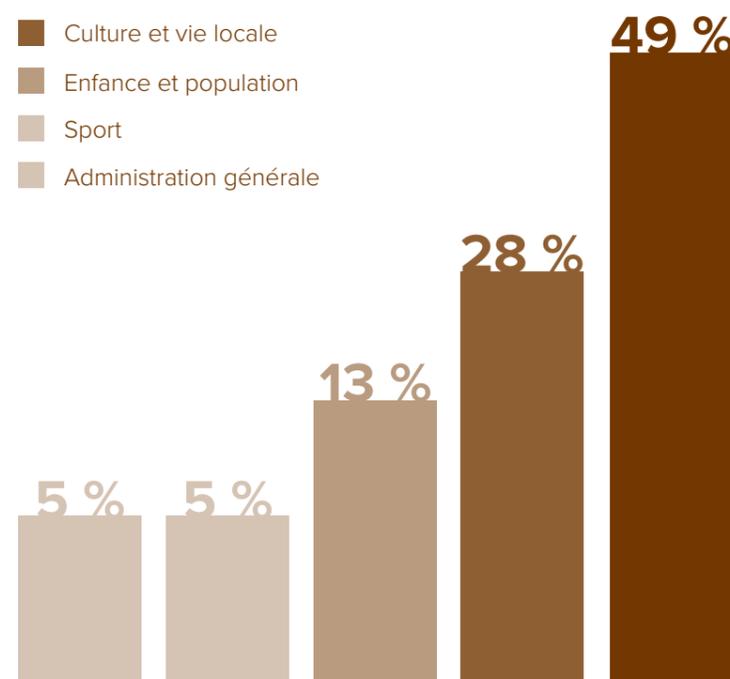
Malgré un contexte économique difficile, la commune fait le choix de poursuivre son programme d'investissement pour l'avenir, avec des projets ambitieux qui changeront le quotidien des habitants. L'objectif de ce budget est de répondre aux besoins de la population et de renforcer la qualité de vie des habitants d'Ablon-sur-Seine.

LES PRINCIPAUX PROJETS INSCRITS POUR 2023 :

- Changement du **sol souple extérieur du multi-accueil** et création d'un potager ;
- Étude et maîtrise d'œuvre pour la **construction de vestiaires** attenants au terrain de football et la **réhabilitation de l'hôtel de ville et du Centre technique municipal** ;
- Poursuite des travaux de réhabilitation du centre culturel avec le changement de la **verrière du forum** et des aménagements intérieurs ;
- Mise en place d'un **arrosage automatique** place Gambetta et place Neubiberg ;
- Aménagement d'un **parc écologique** au quartier de la gare ;
- Poursuite des travaux d'agencement du **jardin partagé** ;
- Réfection thermique de la **toiture de l'école maternelle Curie** ;
- Programme de **réfection de voiries** sur la rue des Maraîcher et du Général Leclerc.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU BUDGET 2023

- Aménagement et services urbains, environnement
- Culture et vie locale
- Enfance et population
- Sport
- Administration générale



2023

les chiffres clés

» **15.5 M€**
de budget total

« **0 %**
d'augmentation
des taux
communaux
d'impôts locaux

» **10.8 M€**
de dépenses de
fonctionnement pour
garantir la qualité
des services publics

« **120 %**
de hausse du
prix de l'énergie
sur le budget de
la ville

» **4.7 M€**
de dépenses
d'investissement pour
inscrire un programme
de travaux ambitieux

Actualités •

Petits frères des pauvres, devenez bénévoles

Tout au long de l'année, les Petits Frères des Pauvres recherchent des bénévoles pour des missions variées, comme des visites pour briser la solitude des personnes âgées, de l'accompagnement des personnes âgées malades et/ou en fin de vie, ou de l'écoute téléphonique anonyme.

Sur la commune, l'association intervient auprès des résidents de l'EHPAD Clémentine Pitois.

Si vous souhaitez les aider pour lutter contre l'isolement de nos aînés, contactez-les !



Tél. : 06 79 66 13 95
Mail : banlieu.avro@petitsfreresdespauvres.fr

Mutuelle communale : la ville s'engage pour votre santé !

Face à la difficulté pour certains ablonais à accéder aux soins, la ville propose une couverture santé de qualité, adaptée à la situation de chacun, à des tarifs attractifs.

Les Ablonais ont ainsi la possibilité d'adhérer à France Mutuelle, un organisme choisi par la ville, pour une offre mutualiste.

L'objectif étant de permettre à chaque personne habitant la commune d'accéder au bien-vivre et au bien vieillir sans avoir à choisir entre la dette ou la santé !



+ d'infos auprès du guichet unique
16 rue du Maréchal Foch
Tél. : 01 49 61 33 33
Mail : ccas@ville-ablonsurseine.fr

Fortes chaleurs et plan canicule, comment se protéger ?

Lors de la période estivale, les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être extrêmement dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. La ville d'Ablon-sur-Seine aide les habitants les plus vulnérables via le dispositif "plan canicule".



Le plan canicule de la commune

Chaque année, en prévention de la canicule, la Mairie active un dispositif "plan canicule" pour veiller sur les personnes isolées et vulnérables.

- Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous vivez seul(e) ? Faites-vous connaître dès maintenant.
- la démarche est gratuite et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches. Il suffit d'appeler le CCAS au 01 49 61 33 33 ou d'envoyer un mail à ccas@ville-ablonsurseine.fr avec vos coordonnées.
- le formulaire est disponible en mairie ou téléchargeable via le site internet de la ville.
- lors de fortes chaleurs, la personne inscrite sera contactée par des agents de la Mairie.
- une alerte pourra être déclenchée en cas de problème ou de non-réponse.

S'informer en temps réel et connaître les recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs

- pour une information en temps réel de la situation météorologique,

vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour (6h et 16h) : vigilance.meteofrance.fr

- une plateforme téléphonique d'information "Canicule", accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France), est activée l'été à partir du premier épisode de canicule, par la Direction générale de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Pendant les fortes chaleurs, protégez-vous.

- restez au frais
- buvez de l'eau
- évitez l'alcool
- mangez en quantité suffisante
- fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- mouillez-vous le corps
- donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- préférez des activités sans efforts
- en cas de malaise, appelez le 15

BILAN MI-MANDAT 2020-2023

RÉÉLUE EN 2020, L'ÉQUIPE MUNICIPALE ARRIVE À LA MOITIÉ DE SON MANDAT. RÉCAPITULATIF DES RÉALISATIONS ET DES ÉVOLUTIONS APPORTÉES À VOTRE VILLE.



LES CHIFFRES CLÉS

Parc canin

Week-end jeunes

Installation de caméra de vidéo surveillance



1.7 millions
de désendettement

Le poids de la dette est passé de 706.55€ / hab. en 2014 à 418€ depuis 2020.

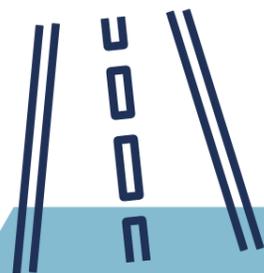


95%
d'engagements
sont déjà réalisés



20%
de nouveautés dans
la ville

Nouveaux lieux,
nouvelles manifestations,
modernisation de la ville
pour les habitants et leur
sécurité.



9

réfections de voirie

Réhabilitation
du gymnase



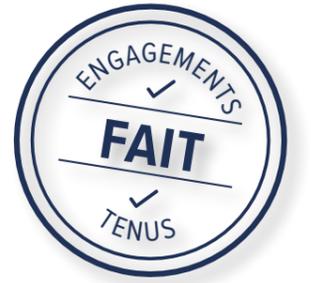
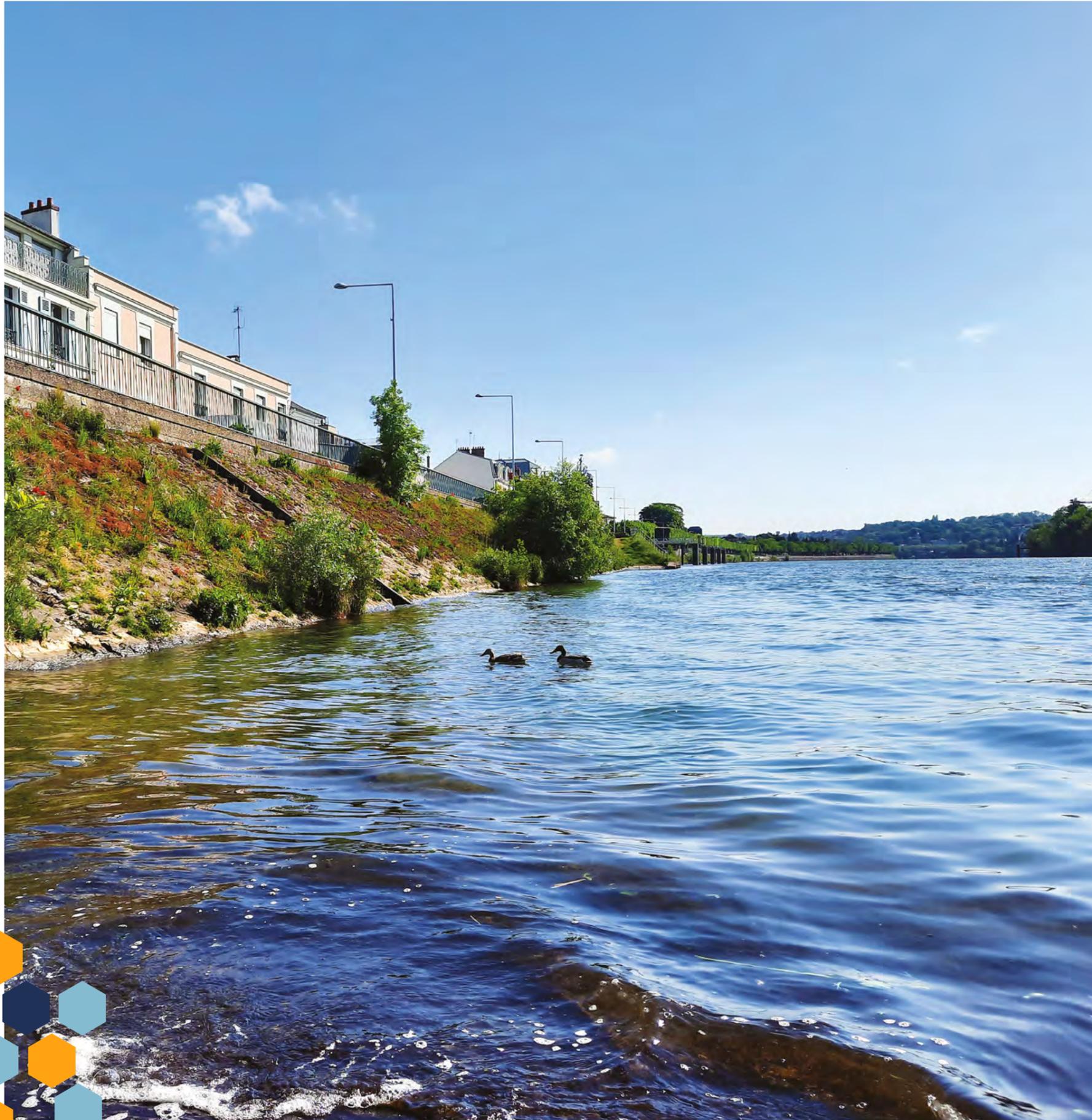
Jardin
partagé



Pompes à vélo - Budget participatif



Jeux du Parc Sully



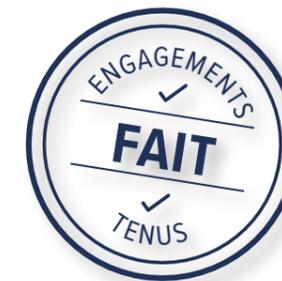
MIEUX VIVRE

Un cadre de vie plus agréable

- ✓ Un programme de réfection de voiries pluriannuel avec création de bandes cyclables et de trottoirs PMR ;
- ✓ Poursuite du déploiement de la vidéo protection ; mise en œuvre du dispositif « voisins vigilants » ;
- ✓ Maîtriser l'urbanisation de la ville ; mise en place des actions de revitalisation du centre-ville ;
- ✓ Lutter contre le logement insalubre et lancement d'un programme d'amélioration de l'habitat en centre-ville (OPAH RU) ;
- ✓ Promouvoir la nature en ville, le fleurissement et la gestion écologique et durable des espaces verts ;
- ✓ Aménagement de l'ancien espace « terrain des poneys » pour la création d'un jardin partagé ;
- ✓ Création de places de parking rue de la Courre aux Lièvres et rue Henri Dunant ;
- ✓ Mise en valeur du cimetière (réhabilitation de l'ossuaire et création d'un colombarium).

Valorisation du patrimoine communal

- ✓ Travaux de réhabilitation thermique et phonique de l'Espace culturel Alain-Poher et ouverture d'un accès indépendant à la médiathèque ;
- ✓ Achèvement des travaux de restructuration et d'extension des écoles maternelle Curie et élémentaire Pasteur A ;
- ✓ Réfection de l'ensemble des cours d'écoles de la ville pour une structure plus adaptée au changement climatique ;
- ✓ Création de vestiaires et réfection totale du gymnase Pierre-Pouget ;
- ✓ Réfection thermique de la toiture de l'école maternelle Curie ;
- ✓ Rénovation de la salle de spectacle de l'Espace culturel Alain-Poher.



POUR VOUS

Une vie locale dynamisée et des activités pour tous

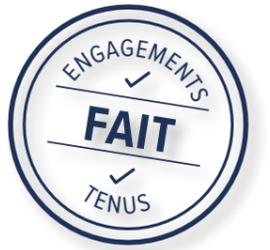
- ✓ De nouveaux événements conviviaux : loto, les féeries de Noël, les cinémas pleine aire, octobre Rose, Week-end Jeunes ...
- ✓ La mise en place du dispositif "savoir rouler" et des mini-séjours d'été pour les enfants ;
- ✓ Pour les séniors, de nombreux ateliers proposés tout au long de l'année et la mise en œuvre de moments d'échange, avec les brunchs du dimanche.

Une démocratie locale en marche

- ✓ Création d'un budget participatif pour financer des projets locaux ;
- ✓ Dotation d'une enveloppe financière supplémentaire pour les projets du Conseil Municipal des Enfants ;
- ✓ Mise en place d'une Commission restauration scolaire ;
- ✓ Création d'une page Instagram sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Création d'un espace participatif à travers des sondages pour recueillir l'avis des habitants.

De nouveaux services à la population

- ✓ Création d'une nocturne au Guichet Unique ;
- ✓ Dématérialisation des factures de la ville ;
- ✓ Mise en œuvre d'une régie unique et des prélèvements automatiques ;
- ✓ Maintien d'une restauration scolaire de qualité donnant une part importante aux produits BIO ;
- ✓ Mise en place d'une mutuelle santé communale ;
- ✓ Mise en œuvre d'un dispositif « école et cinéma » pour sensibiliser les enfants à la découverte du 7^{ème} art ;
- ✓ Installation de vidéoprojecteurs numériques dans 14 classes des écoles élémentaires.



UNE VILLE RESPONSABLE



Des démarches durables

- ✓ Une rationalisation des bâtiments municipaux avec la fermeture de la mairie annexe ;
- ✓ Mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable et de la transition écologique ;
- ✓ Lancement d'un travail d'information et de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

Des démarches citoyennes et solidaires

- ✓ Collecte de jouets organisée par le Conseil Municipal des Enfants ;
- ✓ Organisation de journées de ramassage citoyen ;
- ✓ Participation des élus du CME aux commémorations de la ville ;
- ✓ Participation à Octobre Rose dont les recettes sont reversées aux associations qui luttent contre le cancer du sein ;
- ✓ Lancement d'une opération collecte solidaire en faveur des femmes en état de précarité.

Une maîtrise des finances de la ville

- ✓ 0% d'augmentation des taux communaux ;
- ✓ Poursuite d'une politique d'économies rigoureuses ;
- ✓ Un désendettement de 1.7 millions d'euros depuis 2014.

Une gestion engagée des imprévus

- ✓ Mobilisation pendant le COVID : distribution de masques, organisation de la vaccination des personnes les plus vulnérables, organisation de journées de dépistage, adaptation des services publics aux protocoles en vigueur ;
- ✓ Mise en œuvre d'un plan de sobriété pour répondre à l'inflation et à la crise énergétique.



POUR L'AVENIR

Poursuivre la transition écologique

- Développement d'énergies vertes avec l'installation de panneaux solaires sur certains équipements publics ;
- Aménagement paysager d'un parc écologique au quartier de la gare ;
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts ;
- Poursuite de l'isolation thermique des bâtiments communaux ;
- Création d'une trame verte et lancement d'une étude pour valoriser le parc des Sœurs ;
- Lancement d'un programme de plantation d'arbres sur l'ensemble de la ville ;
- Réfection de la cour et création d'un potager au multiaccueil.

Préparer la ville de demain

- Solliciter auprès du département l'installation d'un éclairage LED sur les voies départementales et la requalification de la rue du Bac ;
- Réhabilitation de l'hôtel de ville et création d'un nouveau Centre technique municipal avec une mise en accessibilité Personne à Mobilité Réduite du bâtiment ;
- Poursuite d'un programme de réfection de voiries ;
- Impulsion d'une nouvelle programmation culturelle et soutien à la création d'une nouvelle offre locale associative ;
- Construction de nouveaux vestiaires attenants au terrain de football.

Le numérique et la démocratie locale vont de pair

- Création d'un nouveau site Internet ;
- Poursuite du budget participatif ;
- Modernisation de la diffusion du Conseil Municipal ;
- Création des prémices d'un Conseil Municipale des Jeunes.



Du papier à gogo | Retour sur les ateliers de la médiathèque

Depuis le mois de mars, la médiathèque s'est vue envahie par... le papier ! Entre atelier décoratif, fabrication de casques de samourais et voyage dans les airs, les enfants et les adultes ont pu créer, imaginer et s'évader.



Ce qui vous attend... à la médiathèque

Découvrez en juin à la médiathèque Jacques-Prévert des activités pensées rien que pour vous !

Samedi 10 juin | 14h Le printemps des arts : Visite guidée au Fil de l'eau

Devinette !

Comment Paris est-il approvisionné en eau ? Vous ne vous êtes jamais posé la question ?

Hé bien venez découvrir les réponses passionnantes de Frédéric Dronne !

Quand Histoire et Ingénierie se conjuguent pour mieux assouvir notre soif de curiosité !

Mercredi 21 juin | 14h Week-end au jardin : atelier A.S Baumann

Quel plaisir de retrouver Anne-Sophie Baumann, auteure et illustratrice de documentaires pour la jeunesse ! Avec elle nous célébrerons l'été et les jardins ! Point de binette mais des pinceaux et des couleurs pour fêter les vacances !

Renseignements et inscriptions :

☎ 01 49 61 33 69

Samedi 24 juin | 14h Le printemps des arts : Le quartier de la Grande bibliothèque BFM

Venez découvrir l'histoire de ce "nouveau quartier" dédié aux étudiants avec la Bibliothèque Nationale de France mais pas que !

Véritable laboratoire architectural à ciel ouvert ce quartier fait face au jardin de Bercy alors rejoignez-nous pour une déambulation culturelle en compagnie de Frédéric Dronne !



LES COUPS DE CŒUR LITTÉRAIRES •

Vos bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur dans la sélection adulte :

FICTION HISTORIQUE



Le Tumble, S. Nassib Éditions L'Olivier Beyrouth-sur-Seine, S. Ghoussoub Éditions Stock

À travers leurs souvenirs de jeunesse mais aussi l'histoire de leur famille, attachante et souvent drôle, ils nous racontent un pays qui a perdu sa douceur de vivre pour laisser place au chaos... Territoire meurtri par une identité plurielle tant confessionnelle que politique le Liban fracturé par des guerres civiles a laissé un peuple hagard à la recherche de ses origines. Exilés, déracinés les familles libanaises ont transmis à leurs enfants leur attachement au Pays.

2 récits émouvants mais aussi documentés qui se répondent et nous éclairent. Quand la fiction dit le vrai ! Lumineux

HISTORIQUE





**LE 16
SEPT.**

Jardin partagé

Les travaux avancent ! Situé dans l'ancien espace appelé 'Terrain des poneys', la ville procède à des travaux d'aménagement pour la création du jardin partagé le Pa'Radis. L'entreprise a procédé à la délimitation des espaces pelouse, plantations et allée centrale.

Restez à l'écoute, la ville ne manquera pas de communiquer sur la date de son inauguration en septembre !

Combien ça coûte ?

Coût : 440 000 € TTC

▼
Subventions obtenues :
- 128 444 € • Plan de relance de l'État
- 136 464 € • Plan vert de la Région

TERMINÉS •

Cadre de vie

- **Complexe sportif Pierre-Pouget** : mise en place d'une nouvelle clôture sur une partie de la rue de la Sablière et rue Louis Moreau ;
- **Ensemble de la ville** : campagne d'élagage des arbres et mise en sécurité du Parc des Sœurs ;
- **Place Chollet et rue de l'Église** : création de plantation de vivaces dans les noues bordant la place et création de zones de végétalisation.
- **Avenue Gambetta** : végétalisation des pieds d'arbres ;

Voirie

- **Ensemble de la ville** : remplacement et rajout de poubelles tulipes.

Bâtiment

- **École maternelle Curie** : dernière phase de réfection complète de la toiture ;
- **Vestiaires foot - Complexe sportif Pierre-Pouget** : remplacement des ballons d'eau chaude et des ensembles de douches vétustes. Une nouvelle installation pour permettre également des économies d'énergie ;
- **Cimetière** : reprise des piliers de l'entrée du cimetière se trouvant entre le monument aux Morts et le cimetière.

En COURS •

Cadre de vie

- **Place Gambetta / Place Neubiberg / Place de la Libération** : mise en place d'un arrosage automatique ;
- **Parking rue de la Sablière** : réfection totale des massifs du parking rue de la Sablière avec plantation de vivaces et pose de ganivelles ;
- **Parc Dreher** : remplacement de la petite aire de jeu avec sol souple ;

Voirie

- **Avenue Clémenceau / Place Penkrigde / Place de l'Europe** : installation de bornes de propreté pour les animaux : ensembles comprenant un panneau de sensibilisation avec sacs à déjections canines et poubelles.



▼
Clôture du Complexe sportif Pierre-Pouget

À VENIR •

Cadre de vie

- **Parc de la gare** :
- aménagement de l'espace vert face au 5 avenue De Gaulle ;
- création d'un parc paysager intégrant des noues favorisant les infiltrations d'eaux de pluies ;
- **Multi-accueil** : remplacement du sol souple de la cour et création d'un potager adapté aux enfants ;
- **Complexe sportif Pierre-Pouget** : aménagement complet des abords du gymnase suite à la rénovation de celui-ci ;

Voirie

- **Rue du Général Leclerc / rue des maraîchers** : requalification des rues avec mise en sens unique.

Bâtiment

- **Espace culturel Alain-Poher** :
- remplacement de la verrière du Forum ;
- **Restauration scolaire** :
- travaux d'été de mise aux normes hygiène de la cuisine centrale ;
- mise en faïence de murs, mise en place de portes en polyéthylène, remplacement de dalles de faux-plafond ;
- **Paroisse notre-Dame de l'Assomption** : remplacement des fenêtres du Presbytère.



JOURNÉE À THÈME DANS LES ÉCOLES : LE CARNAVAL DES COULEURS !

C'est en février dernier que les enfants ont pu profiter d'une journée ensoleillée pour se déguiser lors de la journée à thème : jeudi gras c'est Carnaval.



LA GRANDE LESSIVE : PAR ET POUR LES ENFANTS

Cette année encore, les enfants ont pu réaliser avec l'École d'Art Camille Lambert l'exposition de la Grande Lessive. Par petits groupes, les élèves ont pu admirer leur œuvre.



LES FOULÉES : BRAVO LES SPORTIFS !

Dimanche 26 mars - 9h : un temps nuageux qui n'a pas décourager les participants de la commune sur la ligne de départ pour les foulées de 2023. Monsieur le Maire a ensuite remis les récompenses aux vainqueurs de chaque catégorie.



L'ATELIER "INITIATION PEINTURE" : NOS SÉNIORS SONT DES ARTISTES !

Sous la houlette de l'artiste Miriam Peters-Rouyer et dans une ambiance conviviale, nos retraités peintres d'un jour ont pu dessiner une magnifique composition florale.





**FESTIVAL SEINEDO :
ENTRE EXPOSITION ET
ATELIER AUTOUR DU
MANGA**

Du 1^{er} au 15 avril 2023 l'Espace culturel Alain-Poher a accueilli l'exposition autour du manga du jeune Magaka Steven Style et les œuvres des jeunes artistes de l'Écoles et espace d'Art contemporaine Camille Lambert.

Beau succès du vernissage de cette exposition le vendredi 31 mars 2023, en présence de l'Adjointe au Maire chargée de la culture Christelle QUÉRO et d'un nombreux public.

Félicitation à Steven Style et à nos jeunes artistes !



**CHASSE AUX ŒUFS 2023 : VOUS ÉTIEZ
AU RENDEZ-VOUS**

De la bonne humeur, des rires d'enfants durant la traditionnelle chasse aux œufs au parc des Sœurs. Les petits Ablonais sont partis à la recherche des œufs et au vu des paniers bien remplis, la chasse fut fructueuse.

Merci aux élus pour leur participation et l'organisation de cet après-midi.



**FESTIVAL SEINEDO : DES ATELIERS
DESSINS MANGA, COUTURE ET
ARTISTES À TOUT ÂGE**

Deux ateliers "dessins manga" ont été proposés à nos jeunes mangakas en herbe les 1^{er} et 15 avril 2023. Ils ont pu explorer les bases du Manga. Les ateliers ont été très appréciés par les adolescents avec pas moins de 30 inscrits au total et une jolie photo avec les participantes de l'atelier de la médiathèque sacs japonais et les Cousettes.



CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR : LE CODE DE LA ROUTE DÈS L'ÉCOLE

Le 23 mars 2023, les écoliers ablonais ont pu être sensibilisés à la conduite grâce au dispositif du Critérium du Jeune Conducteur. Et c'est le 13 avril qu'ils ont reçu des mains de Monsieur le Maire et de Madame BEUDIN (élue en charge de l'enfance et de la petite enfance) une médaille et une récompense bien méritées. Félicitations à eux !

**LOTO DU 16 AVRIL :
L'ASSOCIATION
CK DANCER A MIS
L'AMBIANCE !**

De nombreux Ablonais et Villeneuvois se sont retrouvés à l'Espace culturel Alain-Poher pour participer au loto de l'association CK Dancer en partenariat avec la ville. Dans une ambiance bon enfant, les chanceux ont pu repartir avec de très beaux lots. L'essentiel était de participer et de vivre de très bons moments en famille ou entre amis.



**COMMÉMORATION
DU 8 MAI :
LE DISCOURS DU
CME**

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, le Conseil municipal des enfants s'est rassemblé pour déposer une gerbe au pied du monument aux Morts. S'en est suivi, un discours prononcé par les jeunes membres pour cette journée nationale du souvenir de la fin de la Seconde guerre mondiale.

**BROCANTE DE PRINTEMPS : DU SOLEIL ET DES
TROUVAILLES !**

C'est dimanche 14 mai 2023 qu'a eu lieu le 1^{er} vide-greniers de l'année. Sous un temps un peu mitigé sur la matinée, l'après-midi s'est déroulée sous un beau soleil. Près de 130 exposants et des objets en veux-tu en voilà dans tout le centre-ville et sur la place de l'Europe.



**WEEK-END
JEUNES : APRÈS
L'EFFORT, LE
RÉCONFORT**

Les 19 et 20 mai ont eu lieu la 3^{ème} édition du Week-end Jeunes sur le thème des J.O. Compétitions de tir à la corde, foot, basket, mini olympiades et gaming avec des bornes d'arcade (Pacman et Dragon Ball Z) le tout dans une super ambiance. L'événement s'est terminé autour de pizzas et de jeux vintage.



Actualité du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Soutien des structures d'insertion par l'activité économique - 2023

Afin de permettre le développement du territoire de manière inclusive, solidaire, innovante et durable, l'EPT 12 lance un fond dédié aux structures d'insertion par l'activité économique (IAE).

Mais qu'est-ce que c'est ? Issue des initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et des réponses que celles-ci apportent, l'objectif est d'impulser des projets au service d'une économie responsable et solidaire.

Pour cela, le Grand-Orly Seine Bièvre dispose de plusieurs leviers d'actions disponibles sur son site internet.

Qui peut en bénéficier ? Réservé aux organismes de droit privé à but non lucratif, les bénéficiaires doivent être porteurs des dispositifs suivants :

- ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ;
- associations intermédiaires (AI) ;
- entreprises d'insertion (EI) ;
- régies de quartier et de territoire.

Déposez dès à présent votre dossier de candidature sur l'appel à projet disponible en ligne.

Toute l'actualité du GOSB sur le site de l'Établissement public territorial : www.grandorlyseinebievre.fr

Actualité de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement pour la biodiversité

C'est dans le cadre du 5^{ème} concours des miels métropolitains que la Métropole, la CDC Biodiversité et la Société Centrale d'Apiculture ont distingué 65 apiculteurs. Ce fut l'occasion de sensibiliser à la préservation et à la valorisation de la biodiversité de la Métropole du Grand Paris.

Comme la exprimé Antoinette GUHL, Vice-présidente de la Métropole et déléguée à la Nature en ville, à la Biodiversité et à l'Agriculture métropolitain "Cette opération vient également rappeler que l'utilisation réduite de pesticides ne suffit pas à créer les conditions favorables à l'installation de ruches en milieu urbain. Cela doit s'accompagner de plantations de plantes mellifères dans nos communes".

Existant depuis 2016, le concours des miels métropolitains est un partenariat avec la Société Centrale d'Apiculture (SCA) et lutte en faveur de la protection des pollinisateurs et de la biodiversité.

Parmi les lauréats, 12 ruches municipales ont été récompensées : Argenteuil, Bry-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Dugny, Malakoff, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Sceaux, Saint-Mandé, Vanves, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-Saint-Georges.

Retrouvez la liste et l'article au complet en ligne.

Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris sur www.metropolegrandparis.fr

Expression des élus

Tribune de l'opposition, Mieux vivre à Ablon-sur-Seine

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les Commémorations, un devoir de mémoire.

Pourquoi la ville organise elle régulièrement des commémorations, le 11 novembre, le 19 mars, le 8 mai...?

Elles ont pour but de nous rappeler ce qui s'est passé autrefois, afin d'éviter que ce type d'événement ne se reproduise. C'est un devoir de mémoire.

Le devoir de mémoire est une expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique en l'honneur de ses victimes. Elle est apparue dans les années 90, à propos de la seconde guerre mondiale et de la Shoah, elle s'est élargie de nos jours à d'autres épisodes tragiques tels que les attentats.

Le devoir de mémoire consiste à reconnaître la réalité de l'état de victime. Cette reconnaissance concourt à la reconstruction des individus et des sociétés après les crises.

Il est parfois mal compris par les générations nouvelles, qui n'ont pas été partie prenante, et peuvent ressentir ces

cérémonies comme une relique du passé qu'il faudrait oublier. Provoquant aussi, chez certains un sentiment de culpabilité par le seul fait d'appartenir à une nation jugée responsable de ces crimes.

C'est aussi la manière pour les municipalités, de rendre hommage à leurs concitoyens morts pour la France, qui ont fait le sacrifice ultime pour la liberté de la nation et de ses valeurs.

Nous remercions nos portes drapeaux et nos anciens combattants qui nous honorent de leurs présences lors de ces événements.

En souhaitant vous voir nombreux à ces cérémonies.

Vos Élus de l'opposition,

Séance du jeudi 30 mars 2023

Extrait

Secrétariat général

1 - Désignation des délégués au comité syndical du syndicat mixte d'énergie Orge-Yvette-Seine (SMOYS) au titre de la compétence IRVE (Infrastructures de recharge pour véhicules électriques)

Le Conseil municipal, PROCÈDE à L'UNANIMITÉ à l'élection des délégués de la commune au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine pour le gaz et l'électricité (SMOYS) à main levée ; PRÉCISE que la délibération sera transmise à Mme la Préfète du Val-de-Marne et Monsieur le Président du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS).

Urbanisme

3 - Débat sur l'avant-projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal

(PLUi)

Le Conseil municipal, PREND ACTE à l'UNANIMITÉ du débat qui s'est tenu en son sein relatif aux orientations générales de l'avant-projet d'aménagement et de développement durables sous la présidence de Monsieur le Maire ; RAPPELLE l'intégration de la commune d'Ablon-sur-Seine, sans concertation, dans le périmètre d'un Etablissement Public Territorial surdimensionné avec des communes aux situations et enjeux très variés ; DEMANDE que les orientations du projet de ville soient préservées dans le PADD du PLUi mais aussi dans le futur zonage, le règlement et les OAP à venir de ce PLUi ; DEMANDE que le PADD du PLUi intègre les remarques exprimées par les élus du Conseil municipal d'Ablon-sur-Seine lors de ce débat et qui sont ordonnées dans le document annexé à cette délibération ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne et à Monsieur le Président de l'Établissement Public Territorial GrandOrly Seine Bièvre.

Finances

8 - Fixation des taux des taxes directes locales

Le Conseil municipal, DECIDE à l'UNANIMITÉ que les taux votés des 2 taxes directes locales seront fixés à : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,65 % et Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,03 % ; PRÉCISE que ces taux permettent d'assurer le produit total des impôts directs communaux finançant toutes les dépenses courantes de la Ville ; PRÉCISE que la recette correspondante sera inscrite au compte 7311 « contributions directes » du budget primitif de l'exercice 2023 ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne et à Monsieur le Trésorier Principal d'Orly.

Séance du jeudi 11 mai 2023

Extrait

Finances

1 - Fixation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2023

Le Conseil municipal, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ que le taux voté pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est fixé pour 2023 à 28,65 % ; PRÉCISE que ce taux permet d'assurer le produit de la Ville ; PRÉCISE que la recette correspondante sera inscrite au compte 7311 "contribution directes" du budget primitif de l'exercice 2023 ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne et à Monsieur le Trésorier Principal d'Orly.

2 - Demande de subvention au fonds d'investissement métropolitain (FIM) auprès de la métropole du Grand Paris - Acquisition de véhicules propres

Le Conseil municipal, APPROUVE à l'UNANIMITÉ le projet d'acquisition de véhicules propres ; AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) auprès de la Métropole du Grand Paris ; AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la

Préfète du Val-de-Marne et à Monsieur le Trésorier Principal d'Orly.

Le prochain Conseil municipal aura lieu en vendredi 09 juin à 20h.

Les comptes-rendus complets des Conseils sont consultables en ligne sur www.ablon-sur-seine.fr



Horaires d'ouverture

de vos bâtiments municipaux

La Mairie d'Ablon-sur-Seine (guichet unique)

16, rue du maréchal Foch | Standard au 01 49 61 33 33.

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi : 14h-19h (nocturne)
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

L'Espace culturel Alain-Poher

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 45 97 53 11.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-22h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-22h
Jeudi : 10h-12h30 / 14h-22h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-13h

Pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-13h

La Médiathèque Jacques-Prévert

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 49 61 33 69.

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-13h

Pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-13h

Nouvelles collectes

des déchets

La collecte des déchets est divisée en 2 secteurs :

secteur collectif et centre-ville / secteur pavillonnaire.

> Secteur collectif et centre-ville :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi, mercredi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.
- **Verre** : en apport volontaire au 8 bords de collecte du verre.
- **Encombrants** : 2^e et 4^e mardi du mois.

> Secteur pavillonnaire :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.

- **Verre** : en apport volontaire au 8 bornes de collecte du verre.
- **Encombrants** : sur rendez-vous au 01 78 18 22 25.
- **Déchets végétaux** : chaque lundi de mi-mars à mi-décembre.

Les sacs pour les déchets végétaux ne sont plus acceptés et ne sont plus délivrés par les Services techniques. Vous devez faire la demande auprès du Grand-Orly Seine Bièvre pour recevoir votre bac au 01 78 18 22 25.

Les bacs, encombrants et sacs de déchets verts doivent être déposés sur la voie publique au plus tôt à 18h la veille du jour de collecte.

Le réseau des Déchèteries intercommunales de la RIVED :

☎ N°Vert 0805 017 026

🌐 www.rived.fr

📍 Déchèterie de Villeneuve-le-Roi
Rue des Vœux Saint Georges
94290 Villeneuve-le-Roi

📍 Déchèterie de Choisy-le-Roi
133, avenue d'Alfortville
94600 Choisy-le-Roi

📍 Déchèterie de Chevilly-Larue
Rue du Stade
94550 Chevilly-Larue

Horaires :

> **En semaine (sauf jour de fermeture*)** : 14h00 à 19h00

**Jour de fermeture : Choisy-le-Roi (mercredi), Chevilly-Larue (mardi) et Villeneuve-le-Roi (jeudi).*

> **Samedi** : 9h30 à 13h et 14h à 19h00 / **Dimanche** : 9h30 à 13h.

La déchèterie est fermée les jours fériés. À noter : l'accès au site est possible jusqu'à 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Comment demander votre badge ?

Présentez-vous à l'agent d'accueil lors de votre premier passage avec une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de la pièce d'identité.

Permanences gratuites

CAUE du Val-de-Marne

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

- ☎ 01 49 61 33 56
- 📍 Sur RDV à l'Espace culturel Alain-Poher
7, avenue Auguste-Duru
94480 Ablon-sur-Seine

Agence de l'énergie du CAUE

- ☎ 01 71 33 13 60
- 📍 36, rue Edmond Nocard
94700 Maison-Alfort



Notaire

- ☎ 01 49 61 94 39
- 📍 Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude au 30, avenue du Maréchal Joffre, 94490 Villeneuve-le-Roi

Avocat

- ☎ 01 49 61 33 33
- 📍 Un avocat vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois.

Les dates de permanence sont :

- Mercredi 15 mars
- Mercredi 12 avril
- Mercredi 10 mai
- Mercredi 14 juin

Mission locale (emploi, formation...)

- ☎ 01 48 84 81 26
- 📍 Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale de Orly-Choisy-le-Roi Espace culturel Alain-Poher 7, avenue Aguste-Duru - 94480 Ablon-sur-Seine

Une conseillère emploi formation de la Mission Locale, reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Elle vous accompagne individuellement dans votre parcours d'insertion professionnelle et sociale.

État-civil

du 15 février au 29 avril 2023

Bienvenue à



UÇAR Aleyda née le 15 février 2023 · TLILI Aylene née le 3 mars 2023 · AMIAR Jade née le 5 mars 2023 · GONZALEZ Driss né le 6 mars 2023 · TADJINE Imilia-Fatma née le 11 mars 2023 · DOUTEAUX Danny né le 17 avril 2023 · ASSO Lily-Rose née le 26 avril 2023 · FOFANA Safiyya née le 05 mai 2023.

En souvenir de



PICOL Jean · LE GUILLOUX veuve STANICH Henriette · LEDUC veuve RANVIER Reine · PINGUET épouse ROUCHY Huguette · BELHANAFI épouse KEMMOUCHE Djamila.

Numéros d'urgences

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE NATIONALE : 17

ÉLECTRICITÉ :

En cas de coupure d'électricité ne relevant pas de son installation intérieure, contacter **ENEDIS** à ce numéro d'urgence : **09 72 67 50 94** (appel non surtaxé).

EAU :

En cas d'urgence de fuite d'eau, contacter **VEOLIA** à ce numéro d'urgence : **09 69 36 99 18** (appel non surtaxé).

POLICE MUNICIPALE :

Intervention : du lundi au dimanche de 7h à minuit au **06 71 26 31 98**.

Poste de police municipale :

01 45 97 04 24
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00, mais accueil au public entre 9h00 et 17h00. **Deux permanences hebdomadaires de la police nationale** se tiennent au poste de police : **le lundi de 12h à 17h et le jeudi de 9h à 14h.**

📍 56, avenue Carnot
94290 Villeneuve-Le-Roi

Feux de la Saint-Jean

24 juin 2023
Dès 18h30



Place de l'Europe

#fête #joie #rire #feux
#famille #concert #nuit
#été #solstice #amusant
#Restauration
#boissons #saintjean

Feux de la Saint-Jean
Concert du groupe Studio 61!

Restauration & buvette sur place
à partir de 18h30.
Enjoy*!

*Savourez !